

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

SEANCE DU BUREAU METROPOLITAIN DU 17 NOVEMBRE 2022

DELIBERATION N°2022.00497

**PROGRAMMATION TERRITOIRE D'INNOVATION LYON - SAINT-ETIENNE :
SOUTIEN 2022 A LA FONDATION POUR LA MEDIATION INDUSTRIELLE**

Le Bureau Métropolitain a été convoqué le 10 novembre 2022

Nombre de membres en exercice : 71
Nombre de présents : 55
Nombre de pouvoirs : 8
Nombre de voix : 63

Président de séance : M. Gaël PERDRIAU,
Secrétaire de séance : Mme Siham LABICH

Membres titulaires présents :

Mme Christiane BARAILLER, M. Jean-Alain BARRIER, M. Denis BARRIOL,
M. Jean-Luc BASSON, Mme Françoise BERGER, Mme Nora BERROUKECHE,
M. Cyrille BONNEFOY, M. Bernard BONNET, M. Vincent BONY, M. Patrick BOUCHET,
M. Kamel BOUCHOU, M. Gilles BOUDARD, M. Régis CADEGROS,
Mme Stéphanie CALACIURA, M. Denis CHAMBE, M. André CHARBONNIER,
M. Marc CHAVANNE, Mme Frédérique CHAVE, M. Charles DALLARA,
M. Jean-Luc DEGRAIX, M. Philippe DENIS, M. François DRIOL, M. Christian DUCCESCHI,
M. Fabrice DUCRET, M. David FARA, M. Martial FAUCHET, M. Christophe FAVERJON,
Mme Sylvie FAYOLLE, M. Jean-Claude FLACHAT, Mme Andonella FLECHET,
M. Luc FRANCOIS, M. Guy FRANCON, M. Michel GANDILHON, M. Pascal GONON,
M. Rémy GUYOT, M. Marc JANDOT, M. Christian JULIEN, Mme Delphine JUSSELME,
M. Robert KARULAK, Mme Siham LABICH, M. Denis LAURENT, M. Julien LUYA,
Mme Christiane MICHAUD-FARIGOULE, Mme Aline MOUSEGHIAN, M. Gilles PERACHE,
M. Gaël PERDRIAU, M. Jean-Philippe PORCHEROT, M. Hervé REYNAUD,
M. Jean-Paul RIVAT, M. Christian SERVANT, M. Marc TARDIEU,
Mme Marie-Christine THIVANT, M. Gilles THIZY, M. Daniel TORGUES, M. Julien VASSAL

Pouvoirs :

M. Jordan DA SILVA donne pouvoir à M. Hervé REYNAUD,
M. Frédéric DURAND donne pouvoir à Mme Nora BERROUKECHE,

RECU EN PREFECTURE

Le 24 novembre 2022

VIA DOTELEC - iXBus

99_DE-042-244200770-20221117-D20220049710

Date de mise en ligne : 24 novembre 2022

M. Jérôme GABIAUD donne pouvoir à M. Marc JANDOT,
Mme Ramona GONZALEZ GRAIL donne pouvoir à Mme Marie-Christine THIVANT,
M. Christian JOUVE donne pouvoir à M. Robert KARULAK,
M. Yves MORAND donne pouvoir à M. Jean-Luc BASSON,
M. Jean-Marc SARDAT donne pouvoir à M. Pascal GONON,
M. Gilbert SOULIER donne pouvoir à M. Bernard BONNET

Membres titulaires absents excusés :

M. Gilles ARTIGUES, M. Eric BERLIVET, M. Marc CHASSAUBENE, M. Bernard LAGET,
M. Yves LECOCQ, M. Patrick MICHAUD, Mme Nadia SEMACHE, M. Gérard TARDY

DELIBERATION DU BUREAU METROPOLITAIN DU 17 NOVEMBRE 2022

PROGRAMMATION TERRITOIRE D'INNOVATION LYON - SAINT-ETIENNE : SOUTIEN 2022 A LA FONDATION POUR LA MEDIATION INDUSTRIELLE

Contexte :

La médiation industrielle a pour objet de recréer ces liens entre les industries, les habitants et leurs territoires en faisant redécouvrir l'industrie. À la croisée de la médiation territoriale, scientifique, numérique et culturelle, la médiation industrielle ambitionne le développement d'une culture industrielle commune, la valorisation des métiers industriels et l'adaptation des compétences en particulier pour accompagner la transformation des industries face aux défis sanitaires, environnementaux et sociaux.

Les publics cibles de la médiation industrielle sont la jeunesse et les scolaires (en particulier les collégiens de 3^{ème} et leurs enseignants), les demandeurs d'emploi ou personnes en insertion (personnes et accompagnateurs) et les habitants.

Dans le cadre de l'appel à projets du PIA 3 (Programme d'Investissements d'Avenir) "Territoire d'innovation de grande ambition" (TIGA) devenu par la suite "Territoire d'innovation", le programme "Lyon Saint-Etienne, L'industrie intégrée et reconnectée à son territoire et à ses habitants" a été labellisé depuis septembre 2019.

Ce programme, cofinancé par l'État, permet d'appuyer les stratégies industrielles territoriales des 2 collectivités et comporte 18 actions dont une action visant à la médiation industrielle (fondation ILYSE).

Objet de la Fondation, enjeux et gouvernance :

Les cinq membres fondateurs sont : la Métropole de Lyon, Saint-Etienne Métropole, l'Université de Lyon, l'UIMM Lyon-France et la Région académique Auvergne-Rhône-Alpes.

La Fondation pour la médiation industrielle « ILYSE » (Industrie Lyon Saint-Etienne) est créée sous l'égide de la Fondation pour l'Université de Lyon (FPUL), dite "Fondation abritante". L'objet de la Fondation est de fédérer les acteurs du territoire dans une structure commune et collaborative en capacité de piloter et de déployer des actions de médiation industrielle à l'échelle territoriale autour de 2 objectifs stratégiques :

- renforcer l'attractivité des métiers industriels,
- la formation et retisser le lien entre industrie, territoire et habitants.

Trois enjeux ont été identifiés pour la Fondation :

- la coordination et l'animation à l'échelle d'un territoire des acteurs de la médiation,
- le besoin de tisser des liens entre industrie et habitants,
- le besoin d'accompagner la valorisation des métiers industriels et l'évolution des compétences professionnelles.

La fondation ILYSE a été dotée d'un budget initial de presque 2 millions d'euros sur 3 ans dont les financeurs sont répartis comme suit :

- Banque des territoires : 963 000 €,
- Métropole de Lyon : 573 000 €,
- Saint-Etienne Métropole : 290 000 €,
- UIMM Lyon : 100 000 €.

Reconnue d'utilité publique, ILYSE sollicitera des financements complémentaires au titre du mécénat afin de déployer pleinement ses actions.

Les actions réalisées en 2021 :

En début d'année 2021, l'action d'ILYSE a porté sur l'organisation de la gouvernance.

Ainsi, autour du Président de la fondation, Marc CHASSAUBENE, Vice-Président au numérique, au design et à la culture de Saint-Etienne Métropole, un comité stratégique a été mis en place et s'est réuni à plusieurs reprises pour définir le plan d'actions.

La feuille de route a ainsi pu être validée et le travail opérationnel a ainsi été lancé.

La fondation ILYSE en 2021 s'est employée à :

- choisir le nom de la Fondation : ILYSE,
- initier le recensement des acteurs de la médiation industrielle et de la promotion de la fondation ILYSE auprès de l'écosystème local,
- mettre en place une démarche collaborative pour travailler à l'identité et aux outils de communication d'ILYSE. Le site internet de la Fondation a été mis en ligne fin d'année 2021,
- organiser et lancer les appels à projet. Cœur du système d'accompagnement, les appels à projets permettent de faire remonter du terrain des initiatives en lien avec la thématique retenue,
 - o Le 1^{er} appel à projet a visé le public collégien. Annoncé lors du salon Global Industrie, son intitulé est « L'industrie pour les 11 – 16 ans, tout un monde à redécouvrir ! ». La clôture a été effectuée en janvier 2022, pour une mise en œuvre par les lauréats en 2022 – 2023.
 - o Pour que les actions aient plus d'impact (actions massifiées et concertées), ILYSE s'attache à impulser des dynamiques collectives sur un même territoire visant à des synergies territoriales. Pour ce faire, cet appel à projet a été travaillé en amont par ILYSE au travers d'un atelier conviant les potentiels candidats.
- rechercher des mécènes : ILYSE est une fondation qui a pour objectif de poursuivre à terme son action sur la base de financements privés (entreprises industrielles). Sur 2021, ILYSE a donc travaillé à l'élaboration de l'offre mécénale (montants et contreparties) et d'une Charte Ethique des Mécènes ILYSE.

Ambitions, plan d'actions 2022 et budget prévisionnel :

La mise en œuvre du plan d'actions 2022 se déclinera comme suit :

- gouvernance : L'UIMM Loire intègre le Comité des Fondateurs du Comité Stratégique et constitution du collège des Partenaires (Direction Régionale de Pôle Emploi, la CCI Loire, l'AMCSTI, etc...),
- mécénat : déploiement actif de la recherche de mécénat privé notamment en direction d'entreprises industrielles,
- appels à projets :

- suivi des 5 lauréats du 1^{er} appel à projet « L'industrie pour les 11 – 16 ans : tout un monde à [re]découvrir ! ». Le montant global de la dotation est de 322 000 €,
- idéation, publication du 2nd appel à projet sur la thématique de la reconversion professionnelle,
- premières réflexions sur le 3^{ème} appel à projets autour de la thématique Culture industrielle.

L'année 2022 est donc l'année pour consolider la Fondation : suivre les appels à projets, leurs résultats, initier les premières démarches notamment de recherche de financement pour inscrire la fondation dans la durée, coordonner des initiatives, des projets et des groupements d'acteurs. Les attentes du territoire sont fortes à cet égard et les moyens alloués à la Fondation devraient permettre d'y répondre concrètement.

Financée à hauteur de 963 000 € par le PIA sur 3 ans (financement d'État à 50 %) dans le cadre du programme TIGA, les fondateurs se sont engagés à apporter les financements suivants sur 3 ans :

- la Métropole de Lyon : 573 000 €,
- la Métropole de Saint-Etienne : 290 000 € - dont 100 000 € en 2022,
- l'UIMM : 100 000 €.


DEPENSES	Montant en €	RECETTES	Montant en €
Coordination	192 953 €	PIA TIGA	75 180 €
Déploiement	322 000 €	Métropole de Lyon	150 000 €
Hors PIA (frais de gestion)	32 000 €	Saint-Etienne Métropole	100 000 €
		UIMM	30 000 €
		Versements à venir	191 773 €
TOTAL TTC	546 953 €	TOTAL TTC	546 953 €

Le Bureau de Saint-Etienne Métropole, après en avoir délibéré :

- **approuve le versement pour 2022 d'une contribution de 100 000 € à la Fondation pour la Médiation industrielle nommée ILYSE,**
- **autorise Monsieur le Président, ou son représentant dûment habilité, à signer toutes pièces nécessaires à la résolution satisfaisante de cette affaire,**
- **les dépenses seront imputées sur le budget de l'exercice 2022 sur le compte de dépenses en fonctionnement INUM/SUFLI/Chap 65.**

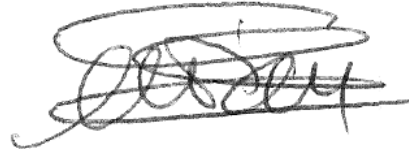
Ce dossier a été adopté à l'unanimité.

**Pour extrait,
La secrétaire de Séance,**



**Siham LABICH
4^{ème} Vice-Présidente**

Le Président,



Gaëil PERDRIAU